

Envoi par courriel et par télécopieur : 1-514 873-6542

Québec, le 26 juillet 2012

Madame Caroline Rousselet  
RECYC-QUÉBEC  
141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage  
Montréal H2X 1Y4

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à  
Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) DQ13**

Madame,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous adresse la question suivante :

A combien revient présentement le coût de gestion (collecte et traitement moins revente des matières) d'une tonne de matière recyclable?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 juillet prochain, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission